



Compte-rendu réunion du Comité Directeur du CODEP 13 Cyclotourisme
Vendredi 20 Mars 2023 Maison du Vélo à PELISSANNE
P.V. N° 2023-002

Présents :

André DUHAUT, Bruno CONFAIS, François LALANDE, Michel NICOLAS, Marie-Paule PASQUAL, Jean-Claude SURIAN

Excusé(e)s :

Géraldine GALIBERT, Anne-Flore GRECH, Jean-Pierre SIMON, Alain BERNARD, Jean-Paul JOLY, Diane BRUGUER

Invité(e)s :

Denis et Marie-Françoise MARCHAL, Benoit DE BETTIGNIES, Jacques NATONEK, Jean-Claude VOSSENAT, Mario BELLINI, Henri BALTHAZART,

En Visio :

Géraldine GALIBERT, Eric et Nathalie PISANO

Objet de la Réunion :

- Commission Féminines : « *Ensemble à Vélo, à Paris, en 2024* »
- Date et heure prochaine réunion

Début de la séance à 18H10.

Informations générales :

Marie-Paule ouvre la séance en remerciant les présents malgré les difficultés d'approvisionnement en carburant ainsi que les présents en visioconférence et excuse les absents retenus par d'autres obligations.

1) Point sur les inscriptions :

A ce jour, 44 personnes sont préinscrites, 35 personnes ont transmis leur fiche d'inscription et 34 personnes ont versé le premier acompte dont 14 par chèque bancaire et 20 par virement bancaire. Les chèques seront déposés en banque début avril.

2) Communication :

Géraldine nous rappelle qu'elle a besoin de photos des manifestations auxquelles nous participons pour faire la promotion sur les réseaux sociaux.

Les membres du Comité Directeur présents sont d'accord pour autoriser Géraldine à l'achat du logiciel de montage (Coût : 100 €)

3) Point animation Départ du Voyage :



Le point de départ et de retour est validé pour la ville de Miramas.

Eric a rencontré l' élu aux associations sportives et la direction des sports de la ville de Miramas et qui ont confirmés d'être très favorable à l'accueil de ce projet.

La Police municipale nous accompagnera dans la traversée de la Ville depuis le départ fictif du parking de la gare, jusqu'au stadium pour le départ réel.

Ils nous ont demandé de leur fournir un document résumant le projet.

Henri a commencé à écrire un carnet de voyage en s'appuyant sur les documents liés aux séjours. Ce carnet de voyage sera mis à jour au fur et à mesure de l'avancement du projet.

Eric, Jo, Marie-Françoise, Marie-Paule et Jean-Claude sont chargés de l'organisation de la matinée du départ en relation avec la mairie de Miramas.

4) Point sur l'organisation du Retour :

Comme décidé lors de la dernière réunion, le retour se fera en TGV depuis la Gare de Lyon vers Miramas. Marie-Paule est toujours en attente des tarifs groupe par la SNCF.

5) Logistique Transport :

La ville de Péliganne nous fournira gratuitement un Minibus avec attache remorque si possible. Seul le carburant et les frais de péages resteront à notre charge.

La ville de Miramas peut nous louer un minibus pour 45 € et 0.30 €/km

La ville de Fos-sur-Mer nous fournira gratuitement un minibus avec attache remorque si possible. Seul le carburant et les frais de péages resteront à notre charge.

Jean-Pierre se chargera de voir auprès de la commune de Plan-de-Cuques pour l'utilisation d'un minibus toujours avec attache remorque.

En résumé, pour la logistique transport des bagages et casse-croûtes du midi, pendant le voyage, nous aurons besoin de trois minibus.

Pour le retour, les cyclotouristes redescendront en TGV et les vélos descendront sur les remorques de 10 vélos attachées aux minibus plus quelques vélos dans le minibus.

Prendre contact avec Décathlon pour avoir une dizaine de carton d'emballage pour les vélos.

Une solution pour le retour des vélos serait de voir avec des sociétés de déménagement dont c'est le métier et se faire faire un devis pour connaître le coût.

6) Point sur les Partenaires potentiels :

Une demande de subvention se fera cette année pour la préparation du voyage (500€) en vérifiant bien que cela rentre dans le moule demandé par l'Etat.

Eric a contacté les sociétés Rampa et John Creek pour être partenaire du projet.

François se rapproche des industriels de la zone de Fos-sur-Mer pour leur proposer un partenariat.

Jacques se rapproche des sociétés de la zone artisanales de Saint-Martin-de-Crau.

Michel a pris un rendez-vous avec les dirigeants de « Rocher Mistral »

Marie-Françoise a contacté BPCE Financement et un entretien est programmé mi avril avec la grande sportive Marie PATOUILLET, membre de l'équipe de France de para cyclisme, championne du monde, et double championne de France dans sa catégorie.

7) Commission Communication :

Géraldine se chargera de mettre tous les logos des partenaires sur les différents supports de communication.

Pour rappel, les photos et autres logos devront être envoyés à l'adresse « EAVdu13@gmail.com »

Les logos des partenaires devront être livrés au format vectoriel si possible.

8) Tour de table :

Benoit et Jean-Claude ont recensé 30 clubs sur le parcours susceptibles de nous aider dans la traversée des villes et de nous donner leur avis sur les parcours (Lieu d'arrêt café et pique-niques)

Mario nous informe de l'option finale retenue pour la concentration nationale, ce sera bien le dimanche 2 juin 2024 au Parc Montsouris dans le 14^{ème} arrondissement.

Le site dédié à la manifestation devrait être mis en ligne incessamment.

Des webinaires sont prévus pour les organisateurs.

L'aide accordée aux voyages itinérants sera :

- De 4 € par jour sur 6 jours maximum pour les licencié(e)s.
- De 10 € par jour sur 6 jours maximum pour les nouveaux licencié(e)s.

La prochaine réunion du Comité Directeur est planifiée pour le :

Vendredi 2 juin 2023, à partir de **18H00**

A la Maison du Vélo, **chemin de la Prouvenque à Pélissanne.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée vers 20h45.

Le Président
Bruno CONFAIS



Le secrétaire-adjoint
Jean-Claude SURIAN



Diffusion après validation du Comité Directeur :

- Aux membres du Comité directeur du Codep13
- Au Président du COREG Provence Alpes Côte d'Azur
- Au secrétariat de la Fédération
- Aux Présidents des clubs du Codep13 par l'intermédiaire d'un lien sur le site du Codep13.